



Comité Varois des Echecs
Comité Directeur du 15 octobre 2019 à Hyères

Présents : Mme Husson, MM Benoît, Brongers, Le Floch, Langevin, Lepelletier, Ramazzotti

Excusés : Mme Vincken, MM Bizat, Candela, Daini, Foresti, Mory, Nouri, Olive, Sauze

Invités : MM. Buccafurri, Fiolet,

Le président Henk Brongers ouvre la séance à 19 heures 40

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 14 mai 2019
2. Le point sur la saison en cours
- 3 Demandes de subvention
4. Open CVE 2020
5. Questions diverses

1) Approbation du compte rendu de la réunion du 14 mai

Pour : 7 Abstention : 0 Contre : 0

Approuvé.

2) Le point sur la saison en cours

2.1 Compétitions

Le démarrage de la saison est satisfaisant. Petite baisse de la participation aux 2 premiers rapides : Sanary, et Hyères.

Nouveauté : un GP du Var Est se déroulera aux mêmes dates que le GP ouest, organisé à Draguignan, aux Arcs et si possible à Montauroux. Les joueurs du 06 peuvent participer.

Coupe Loubatière le 19 octobre à Sanary : les clubs doivent préinscrire les équipes au plus tard la veille.

Championnat du Var collèges le mercredi 12 février : Patrick Le Floch envisage de l'organiser à Cuers soit au collège soit au restaurant scolaire.

Championnat du Var Jeunes :

Henk Brongers présente le projet d'amélioration du règlement :

- licence A obligatoire pour tous les participants
- poussins et petits poussins : tournois sur 1 journée, même cadence rapide pour les 2 catégories, notation non obligatoire (conseillée pour les joueurs expérimentés)

Denis Lepelletier estime que compte tenu du nombre de participants (filles et garçons regroupés dans chaque catégorie) il faut 8 rondes ce qui limite la cadence à 15 mn + 5s. Cybèle Husson est favorable à 7 rondes en 20 mn + 5s pour favoriser la réflexion et la notation de la partie.

Vote entre les 2 propositions

8 rondes 15 mn + 5s : 4 7 rondes 20 mn + 5s : 2 abstention 1

La proposition à 8 rondes est adoptée.

Départementales seniors 1 et 2 :

D1 : Malgré les efforts de repêchage il n'y a que 7 équipes inscrites. Le CVE valide le groupe à 7 équipes. Les dates sont celles des rondes 2 à 7 des Nationales 4, plus le dimanche 15 décembre.

D2 : Il y a 10 équipes inscrites. Le CVE scindera en 2 groupes géographiques. Les inscriptions sont relancées pour arriver à au moins 12. Début le 17 novembre.

2.2 Formation

En projet :

- stage DAFFE les 14-15-21-22 décembre à Toulon, formateur pressenti J. Philippe Gentilleau.
- stage DEFFE sur 5 jours consécutifs en avril, de manière compatible avec le championnat de France jeunes. Par exemple du 13 au 17 ou du 16 au 20 avril. Formateur pressenti Damir Levacic.
- stage de formation continue des arbitres en mai 2020.
- stage de formation d'arbitre fédéral club : date à préciser

3) Demandes de subvention

3.1 Demande d'Alexandre BACROT

Alexandre a participé au championnat d'Europe à Bratislava.

Il n'a bénéficié d'aucune aide de la FFE. Tous les frais sont supportés par la famille.

Henk Brongers propose une subvention de 250 €.

Pour : 7 Abstention : 0 Contre : 0

Approuvé.

3.2 Demande de Juliette CORNILEAU

Juliette a également participé au championnat d'Europe.

Son hébergement a été pris en charge par la FFE. Certains frais restent à la charge de la famille.

Henk Brongers propose une subvention de 200 €, sous réserve d'une demande précise de la famille, étayée par des justificatifs de dépenses.

Pour : 7 Abstention : 0 Contre : 0

Approuvé.

3.3 Demande de Henk BRONGERS

Henk participe en novembre au championnat du Monde vétérans et seniors plus à Bucarest.

Le budget hébergement + transport est de l'ordre de 1 500 €.

Denis Lepelletier propose une subvention de 250 € du CVE.

Pour : 7 Abstention : 0 Contre : 0

Approuvé.

Il est rappelé que toute attribution de subvention est conditionnée à la justification de dépenses.

Hugues Benoît transmet les remerciements du club de Brignoles pour l'aide du CVE au déplacement à Saint-Quentin en juin 2019 lors de la finale nationale de la Coupe 2000.

4) Open CVE 2020

Le club de Fréjus n'a pu finaliser sa candidature faute d'une salle appropriée. Il envisage de l'organiser en 2021 à Saint-Raphaël.

Philippe Langevin déclare que le club de Hyères envisage d'organiser l'Open 2020, sous réserve d'obtenir une salle appropriée.

Rappel de la date : du 27 juin au 03 ou 04 juillet 2020.

Compte tenu du démarrage tardif du dossier les subventions seront plus difficiles à obtenir, notamment à la Région. Le club organisateur peut être amené à modifier le format : tournoi fermé (10 joueurs) à norme de MI + 1 ou 2 opens selon le format classique.

Aucune autre candidature n'est parvenue au CVE.

Le CVE valide la candidature de la Tour Hyéroise, confirme la subvention de 2 500 €, et valide un éventuel changement de format sous réserve qu'il soit compatible avec l'objectif de pérenniser la manifestation.

5) Questions diverses

5.1 Rapide de Brignoles

Hugues Benoît envisage de l'organiser le dimanche 08 mars (journée d'interclubs jeunes) plutôt que le 21 mai.

5.2 Feuilles de parties

Le CVE pourra acheter un stock de feuilles de parties à la FFE : pour les compétitions CVE et pour une revente à prix coûtant aux clubs.

5.3 Compétition militaire

Thomas Buccafurri annonce l'organisation en 2021-2022 d'une compétition d'échecs (à définir) chapeauté par l'association des clubs sportifs et artistiques militaires (CSAM). Elle peut concerner tous les joueurs d'échecs vu que l'adhésion à un CSAM n'est pas réservée aux militaires.

5.4 Composition du CVE

Denis Lepelletier rappelle que selon les statuts la composition du CD du CVE est fixée jusqu'à l'AG électorale de 2021. En cas de démission d'un membre il est remplacé par le premier suppléant de la liste élue. S'il n'y a plus de suppléant le membre démissionnaire n'est pas remplacé.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 15.

Le Président, Henk Brongers

Le Secrétaire, Denis Lepelletier